



Estuaire et Ajoncs

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE  
POUR VOYAGES SCOLAIRES

**MAIRIE DE PLOUGUIEL**

22220 Côtes d'Armor

☎ 02.96.92.30.37

☎ 02.96.92.92.83

✉ mairie-de-plouguiel@wanadoo.fr

Par délibération en date du 06 mai 2019, la municipalité de Plouguiel a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 50€ aux enfants domiciliés sur la commune à l'occasion de leurs participations à un voyage organisé par l'établissement dans lequel ils sont scolarisés.

Cette participation ne pourra être accordée **qu'une seule fois par enfant** au cours de la scolarité entre la 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et sera versée directement à la famille.

La subvention sera versée en une fois après réception du dossier de demande réputé complet.

Pièces à retourner en mairie :

- le présent dossier complété et signé
- un justificatif de participation au voyage signé de l'établissement
- le relevé d'identité bancaire ou postal du compte sur lequel la subvention doit être versée

**ENFANT**

Nom :

Prénom :

Sexe :  F       M

Date de naissance :

Inscription en classe de :

Etablissement fréquenté :

Descriptif du voyage scolaire :

Lieu :

Dates :

Coût par enfant :

## RESPONSABLES LEGAUX

### **Responsable légal : Père – Mère – Tuteur**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

### **Responsable légal : Père – Mère – Tuteur**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

*Je soussigné (e) M / Mme*

*Représentant (e) de*

*sollicite l'octroi de la subvention de 50€ pour la participation au voyage scolaire décrit ci-dessus,*

*certifie sur l'honneur ne pas avoir déjà perçue une subvention communale pour voyage scolaire pour cet enfant.*

*Fait à PLOUGUIEL, le*

*Signature*

*Les informations recueillies à partir de ce dossier font l'objet d'un traitement par la commune de PLOUGUIEL pour la finalité suivante : demande de subvention communale pour voyage scolaire.*

*Les destinataires des données sont la mairie et la DGFIP dans la limite de leurs attributions respectives.*

*Les informations seront conservées pendant une année. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques.*

*Conformément au Règlement général européen sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.*

*Pour se faire contacter la mairie de PLOUGUIEL : Rue de Tréguier- 22220 PLOUGUIEL. Tel : 02.96.92.30.37. @ : [mairie-de-plouguiel@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-plouguiel@wanadoo.fr)*